

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY1045J
Titre long	Motivation & émotion
Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre et année	Hiver 2020
Horaire et local	Vendredi de 13 h à 16 h, au D-550
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Introduction aux concepts de motivation et d'émotion. Principales théories explicatives. Modèles et méthodes. La réaction émotionnelle. La motivation humaine individuelle et sociale. Les comportements intrinsèquement motivés.
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=167102&hiddencourse=1

Enseignant(e)

Nom et titre Julie C. Laurin, Ph.D., professeure adjointe

Coordonnées Bureau C-362. PMV
j.laurin@umontreal.ca

Disponibilités Avant le cours et sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom Anne-Sophie Huppé et Robin Renault

Coordonnées anne-sophie.huppe@umontreal.ca et robin.reneault@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours examine d'abord les approches en psychologie sociale, en mettant l'accent sur les théories sur les buts et les besoins, telles que la théorie de Baumeister (2011) sur l'échec de maîtrise de soi et la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (2017). Les théories sur l'origine des émotions, la distinction entre les émotions de bases vs. complexes et l'autorégulation sont explorées, de même que les déterminants qui facilitent/épuisent l'autorégulation cognitive et affective. Enfin, la motivation de croissance ancrée sur les approches de la psychologie positive est aussi étudiée. La pertinence du matériel du cours est mise en évidence par son application dans divers domaines, tels que les domaines de l'éducation, du sport et de la santé.

Compétences développées

À la fin du trimestre, l'étudiant(e): 1) connaîtra les principales théories de la psychologie de la motivation et des émotions. 2) connaîtra certaines contributions empiriques représentatives des grandes approches de la psychologie de la motivation et des émotions. 3) sera sensibilisé(e) à certaines des applications pratiques des grandes approches de la psychologie de la motivation et des émotions. 4) aura une vision plus critique des contributions théoriques et pratiques portant sur la motivation et les émotions.▯

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Lectures et travaux
1. 10 janvier 2020	Intro; Les besoins dans le monde (physiques, psychologiques et implicites)	Chap.4 (pp.71-78) Ryan & Deci, 2017, Chap.1 (pp.10-13) Chap. 7 (pp.153-159)
2. 17 janvier 2020	Besoins psychologiques	Chap.6
3. 24 janvier 2020	Motivation intrinsèque & extrinsèque	Chap.5 (pp.98-112)
4. 31 janvier 2020	Les types de motivation et l'autodétermination : Processus d'internalisation	Chap.5 (pp.112-122)
5. 7 février 2020	Autorégulation & contrôle personnel	Chap. 11 (Agency & SR, pp. 268-279) & Chap.10
6. 14 février 2020	Atteindre ses buts	9 (Deliberate implementation, pp203-206; Growth-Fixed, pp. 211-221) & Chap. 8
7. 21 février 2020	L'expertise et la pratique délibérée	Ericsson (2008)
28 février 2020	Examen Intra (40 %)	
6 mars 2020	Période d'activités libres	
8. 13 mars 2020	Sexualité; l'interaction entre les pulsions physiques et le contexte motivationnel	Chap.4 (pp.88-95)
9. 20 mars 2020	Nature & aspect des émotions	Ch. 12 (tout sauf pp. 303-306) & Chap. 13 (pp.318-336)
10. 27 mars 2020	Émotions individuelles & Les mécanismes de régulation émotionnelle	Ch. 12 (pp. 303-306) & Chap. 14
11. 3 avril 2020	Motivation de croissance et psychologie positive	Chap.15
10 avril 2020	Pas de cours (congé pascal)	
17 avril 2020	Examen final (60 %)	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra	Examen à choix multiples sur la première partie du cours (1 à 6)	28 février, 2020	40%
Examen final	1 examen cumulatif (60%) <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} partie du cours (10-20%) • 2^e partie du cours (80-90%) 	17 avril, 2020	60%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen Les règlements du Département de psychologie s'appliquent pour les absences aux examens. Aucune exception ne sera accordée.

Matériel autorisé Aucun matériel ne sera autorisé

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-01-21
Date limite d'abandon	2020-03-13
Évaluation de l'enseignement	À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

LA CAPTATION, FIXATION ET LA DIFFUSION DE LA VOIX DU PROFESSEUR

En plus d'être titulaire des droits d'auteur sur les œuvres des professeurs, la clause PI 1.10 de la convention collective SGPUM-Université de Montréal ainsi que différentes lois, dont la Charte des droits et libertés de la personne et la Loi sur le droit d'auteur, reconnaissent la protection de la captation, la fixation et la diffusion de la voix d'un professeur en classe.

Ainsi, l'enregistrement sonore ou visuel de mon cours est strictement interdit à moins d'obtenir au préalable **mon autorisation écrite** au moyen du formulaire prévu à cet effet dans l'environnement Studium. Suivant la convention collective, ce dernier devrait préciser que la permission écrite d'enregistrer ne donne pas la permission à l'étudiant(e) de diffuser l'enregistrement. À noter que l'enregistrement sonore ou visuel du cours sans consentement écrit du professeur peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Reeve, J. (2018). <i>Understanding Motivation and emotion (7e édition)</i> . Hoboken, NJ: Wiley (obligatoire)
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Possibilité de location du livre → → https://www.wiley.com/en-ca/Understanding+Motivation+and+Emotion%2C+7th+Edition-p-9781119367659

Ressources complémentaires

Documents	Ericsson, K. A. (2008). Deliberate Practice and Acquisition of Expert Performance: A General Overview. <i>Academic Emergency Medicine</i> , 15, 988–994. http://doi.org/10.1111/j.1553-2712.2008.00227.x
	Gross, J. J., & Feldman Barrett, L. (2011). Emotion generation and emotion regulation: One or two depends on your point of view. <i>Emotion Review</i> , 3, 8–16. http://doi.org/10.1177/1754073910380974
	Ryan, R., & Deci, E. (2017). <i>Self-determination theory: Basic psychological needs in motivation, development, and wellness</i> . New York: Guilford Press.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite

<http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.